

Statement conc. durée de vie  
Bouteille composite ABB

Janvier 2007

### **Statement durée de vie Bouteille composite ABB 6,7 Lt**

Mesdames, Messieurs,

La bouteille ABB 6,7 L est arrivée sur le marché en 1992. A cette époque, plusieurs pays, dont la Suisse, ont demandé une durée de vie des bouteilles de 15 ans à cause des nouveaux matériaux utilisés.

Pour les bouteilles composite il y a eu d'abord un projet de norme (Extrait CEN/TC23/SCI/WG4 N203) qui a été réformé en 1998 avec la norme EN 12245. La norme EN 12245 réglemente les exigences de construction des bouteilles composites et entre-autre aussi la durée de vie illimitée (NLL) de 48 ans.

A ce jour, il n'y a pas eu de modifications de construction des bouteilles composite ABB qui ont été mises en service depuis 1992. Elles remplissent les exigences d'après NLL (Non Limited Lifetime) selon la dernière version du standard EN 12245.

Par conséquent il est à considérer que les bouteilles qui ont été produites entre 1992 et 1997 qui doivent subir soit le contrôle périodique ou dont à l'époque la durée de vie était de 15 ans, reçoivent une durée de vie illimitée.

De plus, nous entreprenons actuellement une re-certification des bouteilles de cette construction, afin de pouvoir faire le marquage ultérieur de toutes les bouteilles se trouvant sur le marché et afin de régler tous les désaccords. Cette re-certification sera probablement terminée dans 2-3 mois.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

INTERSPRO GmbH

gez. Liane Britz